

Ce jour, à vingt heures, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bertrand GONIN, Maire.

**Membres présents :**

Bertrand GONIN, Christian BILLAUD, Régine PASQUIER, Xandrine GUERIN, Annick BERTHET, Karine BOURY, Jean-François DUTHILLEUL, Michel JAMBON.

**Membre absent :**

Daniel VIALLY, excusé.

**À l'ordre du jour :**

- ✗ Budget 2021,
- ✗ Bilan cadeaux de fin d'année 2020,
- ✗ Point sur le repas des aînés 2021.

Le Président, Bertrand GONIN, a demandé l'accord du Conseil d'Administration pour enrichir l'ordre du jour notamment au niveau du budget. En effet, 5 délibérations sont nécessaires au vote du budget à savoir :

- ✗ Vote du compte administratif 2020,
- ✗ Approbation du compte de gestion 2020,
- ✗ Affectation du fonctionnement de l'exercice 2020,
- ✗ Vote du Budget Primitif 2021,
- ✗ Subventions 2021,

Les membres du Conseil d'Administration ont accepté à l'unanimité.

*Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé le Compte-Rendu de la séance du 2 décembre 2020.*

## **Vote du compte administratif 2020 - Délibération 2021/01**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. délibère sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Bertrand GONIN, Président du C.C.A.S.

Le compte administratif comprend le budget primitif, les décisions modificatives et les crédits effectivement consommés ou réalisés de l'exercice 2020.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration**, sous la présidence de Monsieur Jean-François DUTHILLEUL, doyen, (7 votants, Monsieur le Président s'étant retiré au moment du vote du compte administratif, après la discussion, selon l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) **à l'unanimité :**

- ▶ **STATUE** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,
- ▶ **STATUE** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- ▶ **STATUE** sur le résultat de la section de fonctionnement : **Excédent : 1.373,53 €**
- ▶ **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion,
- ▶ **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2020,
- ▶ **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Approbation du compte de gestion - Délibération 2021/02**

Après que soit voté le compte administratif de l'exercice 2020, Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration du C.C.A.S., le Compte de Gestion 2020 du Budget du C.C.A.S. dressé par Madame LONGHINI, Receveur Municipal de la Trésorerie de l'Arbresle.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans leurs écritures :

- le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020,
- le montant de tous les titres de recettes émis,
- le montant de tous les mandats de paiements ordonnancés,
- le montant de toutes les opérations d'ordre,

constatant ainsi, la concordance des soldes entre les comptes administratifs et de gestion 2020,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- ▶ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Madame LONGHINI, Receveur Municipal de la Trésorerie de l'Arbresle, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ▶ **ACCEPTE** le Compte de Gestion 2020 du Budget du C.C.A.S. tel qu'il a été présenté.

**Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 - Délibération 2021/03**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **2.684,89 €**,
- un déficit de fonctionnement de : **0,00 €**,

**Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1.373,53 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1.311,36 €
<b>C. Résultat à affecter</b> = A + B (hors restes à réaliser)	<b>2.684,89 €</b>
<b>(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</b>	
D. Solde d'exécution d'investissement	0,00 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>= D+E 0,00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>= G+H 2.684,89 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>	2.684,89 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	0,00 €

---

**Vote du budget primitif 2021 - Délibération 2021/04**

---

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. à l'unanimité,

► **VOTE** le présent budget

✎ *Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.*

---

**Vote du budget primitif 2021 - Délibération 2021/05**

---

Monsieur le Président donne lecture des différentes subventions proposées pour l'année 2021.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

► **OCTROIE** les subventions suivantes :

• <i>Restaurant du cœur</i>	<i>306,00€</i>
• <i>ADMR</i>	<i>306,00€</i>
• <i>Association des volontaires de sang</i>	<i>61,00€</i>
• <i>Solidarité Partage</i>	<i>306,00€</i>
<b>Montant total :</b>	<b><i>979,00€</i></b>

Habituellement, nous versons une subvention à l'APHRA. Cette association n'ayant pas fait de dépenses cette année (crise COVID), elle nous a exprimé son non-souhait de subvention.

---

**Bilan cadeaux de fin d'année 2020**

---

Comme prévu, 127 ballotins de chocolats ont été distribués. Le nombre important de mails et courriers de remerciement témoigne du succès de cette opération qui, contrairement au traditionnel goûter, à toucher l'ensemble des plus de 70 ans.

L'expérience s'est avérée également très intéressante pour les équipes de distributions. Cela a notamment permis aux membres du Conseil d'Administration de mettre un visage, ne serait-ce que masqué, sur les noms des aînés du village ; et inversement.

Seul point de veille : la liste des bénéficiaires a été établie selon les listes électorales, au risque d'oublier ceux qui ne sont pas inscrits sur la commune.

---

**Point sur le repas des aînés 2021**

---

Initialement prévu le 25 avril, et considérant les mesures actuelles de lutte contre le COVID, il semble qu'il soit plus judicieux de décaler le repas des aînés aux beaux jours. Bertrand GONIN propose de réfléchir à un événement en plein air type barbecue, plus flexible en termes d'organisation.

Karine BOURY insiste sur la nécessité de laisser le temps aux aînés de « sortir de la crise » avant de leur proposer un événement qui les rassemblerait. Sans quoi, peu d'entre eux répondraient présents. Tous s'accordent à dire que l'important étant de leur proposer des moments de convivialité même si la distribution de chocolat à domicile a reçu un franc succès.

---

**Questions et Informations Diverses**

---

Jean-François DUTHILLEUL fait part de l'enterrement du doyen de la Province Dominicaine de France au cimetière du Couvent de la Tourette à l'âge de 101 ans.

Régine PASQUIER fait part de l'intervention du Service Social-Insertion de la Maison du Rhône de L'Arbresle lors d'une visio-conférence le 1<sup>er</sup> mars. Il est convenu que le compte-rendu serait transmis à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Bertrand GONIN fait part d'une nouvelle infirmière sur le secteur. Originnaire d'Éveux, elle a installé son cabinet à Sain-Bel.

Il évoque également la rencontre prochaine avec la directrice du Pôle Solidarités et services aux usagers du Territoire monts et côteaux du Lyonnais de la Maison du Rhône, Alexandra BOUTEILLE, interlocutrice privilégiée. Cet échange permettra, notamment, d'avoir un accompagnement lors de la constitution de dossier d'aide sociale.

Il est prévu une nouvelle insertion de bulletins d'inscription pour le registre Plan canicule et Plan grand froid dans le *Bientôt à Évveux* de mi-mai. Il est donc convenu que la prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendrait le 25 mai à 20h de manière à pouvoir traiter les nouvelles inscriptions. Si de nouvelles directives gouvernementales permettent d'envisager l'organisation d'un temps festif à l'attention des aînés, le Conseil d'Administration fixera les modalités ce même jour.

Il est également d'ores et déjà convenu que le Conseil d'Administration se réunirait le mardi 31 août.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses abordées, la séance est levée.

**La prochaine réunion du Conseil d'Administration du CCAS aura lieu le Mardi 25 MAI à 20H**

Bertrand GONIN

Karine BOURY

Christian BILLAUD

Annick BERTHET

Daniel VIALLY

Michel JAMBON

Jean-François DUTHILLEUL

Xandrine GUERIN

Régine PASQUIER